

DÉLIBÉRATION (1)

- DU CONSEIL MUNICIPAL
- DU COMITÉ _____
- DU CONSEIL _____

SÉANCE DU 27 / 06 / 2014

concernant l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013

(1) Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M^r Didier QUENTIN (1) Le Comité Syndical (1) Le Conseil _____

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013, le 27 / 06 / 2014 ce jour

Considérant _____
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013

Constatant que le compte administratif présente :

(1) Un excédent de fonctionnement de 10.006,47 €
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

POUR MÉMOIRE	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT N - 1	
A) RÉSULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	- 9.391,78
B) RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	+ 19.398,25
Ligne 002 du compte administratif N - 1, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
C) RÉSULTAT À AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	+ 10.006,47
D) SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT N - 1 (précédé de + ou -)	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	1.002,01
E) SOLDE DES RESTES À RÉALISER D'INVESTISSEMENT N - 1 (2)	
Besoin de financement	
Excédent de financement (3)	
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D + E	-

REÇU
03 JUL. 2014
SIP ROCHEFORT

DÉCISION D'AFFECTATION	
(pour le montant du résultat à affecter en C) (ci-dessus) :	
1 - AFFECTATION EN RÉSERVES R 1068 en investissement	-
C) = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2 - H) REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002 (4)	10.006,47

(1) Un déficit de fonctionnement de _____
Reporte le déficit sur la ligne 002 en dépenses de fonctionnement.

Fait à Royan le 27 / 06 / 2014

Délibéré par (1) : Le Conseil Municipal,
 Le Comité Syndical,
 Le Conseil _____

Pour le Délégué-Maire
et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENNE
A ROYAN le 27 / 06 / 2014



Nombre de membres en exercice	33	Certifié exécutoire par :
Nombre de membres présents	27	
Nombre de suffrages exprimés	32	
Votes : Contre <u>3</u> Pour <u>29</u>		<input type="checkbox"/> Le Maire <input type="checkbox"/> Le Président
Abstentions <u>3</u>		compte tenu de la réception
Date de convocation : <u>2 juin 2014</u>		en _____ Préfecture, le _____ / _____ / _____
		et de la publication, le _____ / _____ / _____
		A _____ le _____ / _____ / _____
		Le Maire, le Président,

(1) Cocher la case correspondante.

(2) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise après le vote du compte administratif.

(3) Indiquer l'origine : emprunt : _____ F. subvention : _____ F. ou autofinancement : _____ F.

(4) Éventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.